

35 - Fourniture de matériaux de signalisation horizontale - Passation d'un marché public

Mme l'Adjointe WEINMAN, Rapporteur : Chaque année, les services municipaux utilisent environ 18 tonnes de peinture routière et 28 tonnes d'enduit à chaud, pour la réfection ou l'entretien de la signalisation horizontale (marquages au sol sur chaussées, emplacements de stationnement, sigles...).

A cet effet, il est nécessaire de passer un marché public selon la procédure de l'appel d'offres ouvert destiné à couvrir l'ensemble des besoins courants en fournitures pour les travaux de signalisation horizontale permanente et temporaire effectués en régie durant les années 2014, 2015 et 2016.

Les fournitures sont commandées au fur et à mesure des besoins au moyen de bons de commande.

Elles font l'objet de deux lots séparés dont les montants sont les suivants :

	Lot 1	Lot 2
	Peinture routière	Enduit à chaud et produits de marquage préfabriqués
Maxi HT pour la durée du marché	400 000 €	300 000 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à lancer la procédure de passation dudit marché ainsi qu'à signer le marché avec le(s) titulaire(s) finalement retenu(s).

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 janvier 2014.